

Rennes, le 30 août 2016

Communiqué de presse

Manifestement, la députée maire de Rennes ne souhaite pas que les manifestations contre la loi El khomri s'arrêtent puisqu'elle a adressée à l'union syndicale Solidaires 35 une facture de 46 345 euros qui correspondrait aux frais d'occupation de la salle de la cité – maison du peuple. Ce qui va provoquer...des manifestations et peut être des occupations !

L'occupation de la salle de la cité s'est faite dans le cadre du mouvement social pour obtenir le retrait de la loi El Khomri.

Il était d'ailleurs tout à fait logique que les opposants à la loi-travail aient un lieu de débat, d'échange et de lutte puisque la mobilisation a été quasi permanente depuis le 7 mars 2016.

Sommes- nous responsables de ce mouvement social, de son ampleur et de son âpreté ?

Il est évident que ce n'est pas l'union syndicale Solidaires 35 qui a mis le feu aux poudres mais par contre, c'est bien le gouvernement Hollande qui a voulu passer en force contre l'avis très majoritaire de la population.

Le gouvernement Hollande n'a même pas été capable de trouver une majorité à l'assemblée nationale pour faire voter cette loi, preuve que cette loi dérègle dangereusement la législation du travail censée protéger les salariés.

Le gouvernement Hollande porte donc l'entière responsabilité de ce mouvement social et de ses conséquences sur les quelques perturbations occasionnées par les grèves, manifestations et par les occupations.

S'il y a quelqu'un à qui présenter la facture, c'est donc au gouvernement ami de Mme Appéré, au premier ministre et au ministre de l'intérieur qui pilotait presque directement la répression sur Rennes.

Décidément, nous n'avons pas les mêmes valeurs :

Nous observons que la préoccupation de Mme Appéré porte sur le matériel et le financier. La députée-maire et le préfet arrosent les commerçants d'une indemnisation de plus de 300 000 euros et deux « chargés de mission pour redynamiser les commerces » qui coûteront 10 fois plus que la remise en état de la salle de la cité sont recrutés.

Nous, union syndicale Solidaires 35 avons comme seule préoccupation la santé des dizaines de blessés, dont un éborgné, victimes de la stratégie préfectorale et des charges policières.

Non, nous n'avons pas les mêmes valeurs, à Mme Appéré la défense du capitalisme financier, à nous, Solidaires35 la défense de l'humanisme et la défense efficace des salariés et de leurs conditions de travail.

Si les syndicats SUD-Solidaires sont évidemment partie prenante des manifestations annoncées le 15 septembre 2016...

Nous appelons à protester contre les intimidations et provocations de la mairie de Rennes par un rassemblement le jeudi 8 septembre 2016 à 12 h place de la mairie/ Rennes.

Pour Solidaires : Gérard Huré (06 82 65 71 43)
Serge Bourgin (06 07 10 56 63)